



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 09 juin 2025 à 19h à la salle du Club de l'Âge d'or Three Stars.

Donné à Port-Daniel-Gascons ce 30 mai 2025.

Mélissa Castilloux-Allain
Directrice des finances
Greffière-trésorière adjointe